



GT10 : Personnels d'inspection – 6 novembre 2014

Déclaration liminaire du SNIA-IPR

Les documents préparatoires à la réunion du GT10 réceptionnés tardivement, confirment et précisent les orientations précédemment définies par le cabinet de Madame la Ministre. Comme nous le redoutions, elles se caractérisent par l'absence de mesures pour les IA-IPR en dehors du cadre fonctionnel. Cette nouvelle étape marque la surdité persistante de nos interlocuteurs à nos propositions (*cf. flashes et rubrique agenda social en ligne sur le site du SNIA-IPR : <http://snia-ipr.fr/>*). Elles visent également à un rapprochement des diverses catégories de personnels d'encadrement en vue notamment de favoriser la mobilité d'une fonction à l'autre.

Les mesures proposées sont profondément inéquitables. Elles traduisent clairement la stratégie de privilégier la gestion et l'administration de la pédagogie au détriment de l'expertise pédagogique du terrain. Privilégier largement le cadre fonctionnel laisse au bord du chemin les IA-IPR de terrain alors que Madame la Ministre a rappelé, en continuité avec ses prédécesseurs, le 8 octobre, devant le CSE le caractère avant tout pédagogique de la refondation de l'Ecole !

Elles sont injustes car l'enveloppe allouée donne des perspectives de carrière aux IEN-ET, à certains personnel de direction, et pour une part infime aux IA-IPR par le biais du cadre fonctionnel.

Elles traduisent la méconnaissance de la réalité de l'exercice du métier d'IA-IPR. Alors que sur le terrain, les collègues vivent de plus en plus mal leur positionnement au regard de la nouvelle gouvernance des académies, qu'ils ont la responsabilité d'impulser des dossiers particulièrement lourds de la Refondation et qu'ils sont surchargés de travail, les mesures proposées marquent l'absence de considération à leur égard. Pourtant, le SNIA-IPR UNSA s'est continuellement attaché à informer le cabinet lors des audiences et dans un récent courrier à Madame la Ministre sur la perception des collègues d'un manque total de reconnaissance de leur engagement pour l'institution, au service de la réussite de tous les élèves.

Puisque nous sommes encore dans le temps de la discussion, nous sommes amenés à formuler de nouvelles propositions, équilibrées, qui permettraient une juste reconnaissance de l'investissement de chacun des personnels d'inspection : au niveau catégoriel avec l'accès à un échelon spécial à la HeBBis (en étape intermédiaire à un accès futur à la HeC) et au niveau indemnitaire par la revalorisation de l'ICA.

Le SNIA-IPR, avec le soutien de l'UNSA réitère avec insistance sa demande d'audience à Madame la Ministre. Nous ne pouvons imaginer que ce gouvernement qui a mis au cœur de sa politique la réussite éducative de tous les élèves persiste à ignorer le rôle essentiel des IA-IPR dans l'impulsion des dossiers de la refondation de l'école de la République.

Si tel était le cas, l'incompréhension laisserait place à l'exaspération et à un profond mécontentement. Les réactions de nos collègues Délégués Académiques, en possession depuis hier des documents préparatoires, utilisent un champ sémantique inhabituel pour notre corps « indécent / inadmissible / indigne / inacceptable ». Cela conduirait, si nos propositions ne sont pas entendues, à une alerte de l'opinion sous forme d'un communiqué de presse, et la mise en œuvre d'actions concrètes dans les prochaines semaines.

Roger KEIME, le 06 novembre 2014